

## Inscriptions sur les listes électorales



Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire au secrétariat de la mairie de Saint-Clar jusqu'au 31 décembre 2018, aux heures d'ouverture :

- les lundis, mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
- les mercredis de 9 h à 12 h
- les vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
- le samedi 29 décembre de 10 h à 12 h

Les citoyens désirant s'inscrire sur la liste électorale de la commune doivent se munir d'une pièce d'identité et d'une pièce justifiant une attache avec la commune, à savoir un justificatif de domicile ou une pièce attestant de la qualité de contribuable en nom propre et pour la cinquième année sans interruption.